



LES NOUVELLES DU CPAS

Aides au logement

CPAS : Grand Place, 8 - 6920 Wellin • 084 38 89 85 | Présidente du CPAS : 0475 62 39 77 • therese.mahy@wellin.be

Point de départ de la première expérience de l'être humain dans le monde, la maison constitue une référence et un outil de construction de soi. L'habitation est avant tout un lieu de vie, un lieu protégé de toutes les menaces extérieures. Elle renvoie aux normes sociales qui permettent l'intégration.

Le CPAS a pour mission de permettre à chaque personne de la Commune de mener une vie conforme à la dignité humaine. Cette dignité humaine comprend non seulement le droit à un logement mais aussi le droit à un logement décent.

Pour atteindre cet objectif, le CPAS de Wellin met à la disposition des citoyens :

DES LOGEMENTS

- Depuis 1976, le CPAS possède six petites maisons de plain-pied qu'il loue à un prix démocratique aux aînés. Afin de les rendre plus confortables et adaptées aux personnes âgées, ces maisons viennent d'être rénovées avec notamment l'aménagement des salles de bains comprenant une douche italienne et l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Le CPAS a également transformé l'ancienne maison communale en deux logements de transit. Ceux-ci sont mis à la disposition de personnes sans domicile pour une durée de six mois, éventuellement renouvelable une seule fois. Le service social du CPAS les accompagne dans leur recherche d'un logement.
- Parce qu'un pays démocratique ne peut pas ignorer la souffrance des demandeurs d'asile, notre CPAS, sous l'impulsion financière de FEDASIL dispose également d'une Initiative Locale d'Accueil (ILA). Il s'agit d'une structure d'accueil individuelle gérée par le CPAS au sein de laquelle des demandeurs d'asile reçoivent l'hébergement et les aides matérielles pendant la durée de leur procédure.
- Actuellement, le CPAS rénove deux appartements qui se situent au-dessus de l'office du tourisme. Ces derniers seront loués dans un futur proche suivant certains critères d'attribution définis par le Conseil de l'Action Sociale.

UN SERVICE D'AIDE EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Le service social du CPAS a aussi comme mission d'accompagner les personnes qui sont à la recherche d'un logement ou qui éprouvent des difficultés dans le logement où elles vivent.

- Aide pour compléter les dossiers d'inscription dans les logements sociaux (Sociétés de logements sociaux, Agences Immobilières Sociales...).
- Aides administratives pour l'obtention de certaines primes : prime MEBAR, primes ADEL de la Région Wallonne, prime d'installation CPAS etc...
- Orientation vers les services adéquats en cas de dégâts matériels ou d'insalubrité
- Gestion des demandes d'avances financières au CPAS en matière de garantie locative selon certains critères.
- Le CPAS peut prendre en charge une partie des frais d'hébergement de nos aînés qui vivent en maison de repos si leurs revenus mobiliers et immobiliers sont insuffisants et que les débiteurs alimentaires ne peuvent pas combler le déficit.
- Orientation vers les structures d'hébergement pour les personnes dont le parcours de vie est difficile (L'Élan à Rochefort, la Moisson à Houmont, l'Archée à Libramont...).
- Travail de prévention avec le public sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. Collaboration avec les services adéquats en particulier par une convention avec le Groupe Action Surendettement (GAS) qui met en place un Plan d'Action Préventive en matière d'Énergie (PAPE).

En conclusion, les aides apportées par le CPAS en matière de logement sont donc nombreuses et essentielles pour le bien-être de chacun. N'hésitez pas à prendre contact avec le service social qui sera à l'écoute de vos besoins.

